



PROVINCE DE QUÉBEC

COMTÉ DE KAMOURASKA

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
DU KAMOURASKA-OUEST**

Le 21 juillet 2021

Réunion ordinaire tenue à la Municipalité de Saint-Gabriel à 19 h 30.

Présents : Monsieur Denis Miville, président
 Monsieur Gilles DesRosiers, vice-président
 Madame Doris Gagnon
 Monsieur Sarto Dubé
 Madame Martine Hudon

Est aussi présent : Monsieur Gilles Lizotte, Responsable des opérations
 Madame Marilyne Lévesque, directrice générale

Dans le but d'alléger le texte,
« Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest »
est appelée ci-après « La Régie ».

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET MOT DE BIENVENUE

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

39.07.21

Il est proposé par monsieur Gilles DesRosiers et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la réunion du 21 juillet 2021 soit accepté tel que présenté.

3. SUIVI DES PLAINTES GILLES LIZOTTE

Monsieur Gilles DesRosiers s'informe concernant les chaînes à changer sur le camion 334 puisqu'il était absent lors de la dernière réunion.
Monsieur Denis Miville s'informe concernant les deux crevaisons survenues sur le camion 335.

Madame Marilyne Lévesque s'informe concernant les deux bris de couvercles survenus à St-Pacôme. Monsieur Gilles Lizotte n'a pas noté d'incident à St-Pacôme, donc les bris seront au frais des citoyens concernés, tel que stipulé dans le règlement.

Les administrateurs discutent concernant le contenu des bacs.

4. AUTORISATION DE DÉPENSES ÉRIC MORIN

40.07.21

Il est proposé par madame Martine Hudon et résolu à l'unanimité des membres présents que les soumissions d'Éric Morin soient acceptées et que le directeur des opérations, Gilles Lizotte, puisse prendre les rendez-vous nécessaires. La soumission du camion 334 est de 2 500 \$ plus taxes et celle du camion 335 est de 1 600 \$ plus taxes pour l'entretien des camions pour enlever la rouille.

5. ACCEPTATION DES INCOMPRESSIBLES ET DES COMPTES À PAYER

41.07.21

Il est proposé par monsieur Sarto Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes suivants soient approuvés et que la secrétaire-trésorière soit autorisée à en faire le paiement.

INCOMPRESSIBLES ET COMPTES À PAYER Réunion régulière tenue le 21 juillet 2021		
SALAIRES	PÉRIODE	MONTANTS
Éboueurs	13 juin au 17 juillet	7 216,80 \$

Marilyne Lévesque	13 juin au 17 juillet	1 146,04 \$
Total des salaires		8 362,84 \$
FOURNISSEURS	INCOMPRESSIBLES	MONTANTS
Caisse Desjardins	Frais de juin	19,12 \$
Revenu Québec	DAS trimestriel	8 041,51 \$
Revenu Canada	DAS trimestriel	3 083,35 \$
Marilyne Lévesque	Ligne Téléphonique juillet et août	99,94 \$
Geneviève Lizotte	Cellulaire	45,00 \$
Gilles Lizotte	Cellulaire	45,00 \$
Visa Desjardins	Registre véhicules lourds	141,00 \$
Total des Incompressibles		11 474,92 \$
FOURNISSEURS	COMPTES À PAYER	MONTANTS
Pétroles B. Ouellet	Diesel	3 748,27 \$
Garage Conrad Dionne	Graissage et réparation camion 335	183,40 \$
Centre de service St-Philippe	Graissage et rép. 334, graissage et ent. 336	337,66 \$
Municipalité St-Gabriel	Location garage	4 800,00 \$
Carrefour camion RDL	Lampe camion 334 et cap de roue 336	138,10 \$
Coop Avantis	Réparation Cylindre	3 213,76 \$
Pneus F.M.	Crevaisons 335	288,62 \$
La Salopette et l'Aventurier	Gants de travail	53,67 \$
Énergie Sonic	Diesel	571,25 \$
	Total des comptes à payer	13 334,73 \$
	Grand total	33 172,49 \$

6. DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE

42.07.21

Il est proposé par monsieur Sarto Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que le rapport budgétaire soit accepté tel que présenté.

7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 JUIN 2021

43.07.21

Il est proposé par madame Martine Hudon et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la réunion du 16 juin 2021, tenue à la municipalité de Rivière-Ouelle, soit accepté tel que présenté.

8. RETOUR MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS

Monsieur Denis Miville résume la réunion tenue le 9 juillet en présence de la directrice générale de la municipalité de Saint-Denis, monsieur le maire ainsi qu'un conseiller, tous les administrateurs de la Régie étaient aussi présents lors de cette réunion. Suite au rapport déposé par la firme Malette les deux parties sont d'accords sur le fait que mutuellement ils ne sont pas prêts pour l'intégration. Point à remettre en 2022, probablement en septembre pour discussion.

9. PAIEMENT HEURES POUR SCÉNARIO 1,2 ET 3 – MARILYNE LÉVESQUE

44.07.21

Il est proposé par monsieur Sarto Dubé et résolu à la majorité des membres présents que les 12 heures supplémentaires de travail mises par la directrice générale sur les scénarios 1,2 et 3 lui soit payées.

10. AUGMENTATION CUEILLETTE BAC BRUN ANNÉE 2022 - PROPOSITION

Madame Marilyne Lévesque propose aux administrateurs d'augmenter les cueillettes du bac brun l'hiver comme les cueillettes de l'été. Madame Martine Hudon à la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière avait déjà apporté ce point lors d'une réunion antérieure puisque des citoyens avaient manifesté l'intérêt. En plus, cette semaine de travail est calculée dans le budget, que ça soit au niveau salaire qu'au niveau du diesel du camion, cela ferait en sorte d'avoir un déficit d'heures de nos employés à la fin de l'année moins important étant donné qu'un de nos éboueurs reçoit sa paie complète pendant la période hivernale même s'il travaille trois semaines sur quatre. Ce point est remis à la prochaine réunion pour que les administrateurs en discutent dans leur conseil respectif.

11. EMBAUCHE DE MADAME MANON LÉVESQUE PROBATION/FORMATION

45.07.21

Il est proposé par monsieur Gilles DesRosiers et résolu à l'unanimité des membres présents que madame Manon Lévesque soit embauchée tel que présenté dans son contrat de travail de probation/formation pour la période de 3 mois. Dans 3 mois

son contrat de travail sera revu.

46.07.21

12. AUTORISATION COMPTE ACCÈS D

Il est proposé par madame Doris Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents que madame Manon Lévesque, demeurant à St-Pacôme soit autorisée à être signataire des effets bancaires à partir du 13 août 2021 et d'avoir accès au compte Accès D de la Régie des matières résiduelles du Kamouraska Ouest. Madame Manon Lévesque sera la nouvelle directrice générale de la Régie à partir du 13 août 2021. Que madame Marilyne Lévesque soit tout de même autorisée à avoir un accès au compte Accès D jusqu'au 1^{er} septembre 2021. Que la carte de crédit de la Régie au nom de Marilyne Lévesque soit détruite à partir du 13 août et qu'une nouvelle soit délivrée au nom de Madame Manon Lévesque pour la Régie.

13. RENCONTRE DES QUATRE REGROUPEMENTS

Monsieur Denis Miville, président, informe les administrateurs qu'il a reçu une invitation de la part de la MRC afin de participer à une rencontre avec les 4 regroupements en septembre. Les administrateurs sont d'accords pour lui donner le mandat de représenter la Régie afin qu'il discute du transport des matières résiduelles.

14. RENCONTRE AVEC LES MAIRES POUR LE PROTOCOLE D'ENTENTE

Monsieur Denis Miville informe les administrateurs qu'il a écrit un message à monsieur Louis-Georges Simard, maire de Rivière-Ouelle et à monsieur Rosaire Ouellet, maire à Sainte-Anne-de-la-Pocatière afin de cédule une rencontre pour le protocole d'entente. La rencontre devrait avoir lieu en septembre, une fois que les avocats auront lu le nouveau protocole d'entente.

15. QUESTIONS DIVERSES

47.07.21

1. Madame Marilyne Lévesque demande aux administrateurs de quelle façon procéder avec la ligne téléphonique de la Régie. Ceux-ci sont d'accords pour que la ligne soit transférée si possible et de voir avec madame Manon Lévesque la façon que celle-ci aimerait que ça fonctionne.

16. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 15 septembre 2021 à la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière à 19h30.

48.07.21

17. FERMETURE DE LA RENCONTRE

Il est proposé par monsieur Gilles DesRosiers et résolu à l'unanimité des membres présents que la rencontre soit close. Il est 20 h49.

Je, Denis Miville, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.

Denis Miville, président

Marilyne Lévesque, secrétaire-trésorière